

Atelier Kobe II sur les prises accessoires : questions potentielles à examiner lors de la deuxième journée

<p>Premier débat (animé par un président de séance) : Améliorer les évaluations des prises accessoires pratiquées individuellement et collectivement par les ORGP thonières <i>Samuel Quatey (Ghana)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quel rôle doivent jouer les ORGP thonières dans l'évaluation de l'impact de la pêche thonière sur les prises accessoires, par taxon ? • De quels outils d'évaluation les ORGP thonières doivent-elles disposer ? • Comment les ORGP thonières peuvent-elles améliorer leurs déclarations de prises accessoires ? • Comment les ORGP thonières peuvent-elles améliorer leurs capacités institutionnelles de collecte et d'analyse de données sur les prises accessoires, à titre individuel et collectif ? • Quels sont les avantages de la normalisation, sur l'ensemble des ORGP thonières, des protocoles de collecte de données sur les prises accessoires ? Quels sont les défis à relever ? Quels seraient les démarches à adopter afin de normaliser ces protocoles ? • Comment mieux coordonner les programmes d'observation au sein des ORGP thonières et entre ces Organisations ? En quoi les données d'observation peuvent-elles contribuer efficacement à l'adoption et à la mise en œuvre de mesures de gestion ? • Existe-t-il des ORGP indépendantes du secteur thonier et des organisations intergouvernementales spécialisées dans l'évaluation de l'incidence des activités de pêche sur les prises accessoires et dont les compétences pourraient être utiles aux ORGP thonières ?
<p>Deuxième débat (animé par un président de séance) : Améliorer les modalités d'atténuation/réduction des prises accessoires pratiquées individuellement et collectivement par les ORGP thonières <i>Laurent Dagorn (France)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les éléments essentiels de toute mesure efficace en matière d'atténuation des prises accessoires ? • Quels sont les principaux obstacles à l'élaboration et à l'adoption de mesures d'atténuation efficaces au sein des ORGP thonières ? • L'efficacité des mesures de conservation adoptées dans le cadre de la réduction des prises accessoires a-t-elle été évaluée ? Dans la négative, comment les ORGP thonières peuvent-elles résoudre ce problème ? • Comment les ORGP thonières doivent-elles classer par ordre de priorité l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de réduction de prises accessoires ? Par taxon ? Par type d'engins ? Par type de pêche ? • Quels sont les avantages de la normalisation des mesures de réduction des prises accessoires parmi les ORGP thonières ? Quels sont les défis à relever ? • Quelles mesures incitatives à caractère économique les ORGP thonières peuvent-elles mettre en œuvre pour réduire les prises accessoires ? • Existe-t-il des ORGP indépendantes du secteur thonier et des organisations intergouvernementales spécialisées dans la réduction des prises accessoires et dont les compétences pourraient être utiles aux ORGP thonières ?
<p>Troisième débat (animé par un président de séance) : Améliorer la coopération et la coordination entre les ORGP <i>Sylvie LaPointe (Canada)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les ORGP thonières coopèrent-elles actuellement, si coopération il y a, en matière de réduction des prises accessoires ? (protocoles d'accord, résolutions similaires, communication, etc.). • Quelles sont les options envisageables en vue de mieux harmoniser les actions menées par les ORGP thonières en vue de réduire les prises accessoires ? L'échange d'informations est-il suffisant ou une approche plus concrète pourrait-elle être envisagée comme, par exemple, la mise en place d'un groupe de travail ? • Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune de ces options ? • Quelles recommandations pourraient être présentées à l'atelier K2B ?